

Compte-rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin
Jeudi 16 septembre 2025
Mairie du 9^e – Salle Berlioz (à partir de 18h30)

Présents : Julie COSTEROUSSE, Stéphane GUILLO, Carine JAGIELSKI, Line DUCLOS, Mina SAIM, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Dan BUCHENWALD, Bernard CHENEBAULT, Joséphine LHUSSIER, Anne-Marie PENNEC, Adrien TILLIARD, Nicolas COUR (élu référent).

Introduction : le 1^{er} septembre a débuté une période de réserve électorale régie essentiellement par les articles L52-1 et L52-8 du Code électoral. Pendant cette période, les agents publics – notamment la coordinatrice des conseils de quartier – doivent observer dans l'exercice de leurs fonctions une certaine neutralité, en restant factuels et en ne donnant pas l'impression de soutenir un candidat. De même, il appartient aux conseils de quartier de rester neutres dans leur communication (sur les réseaux sociaux, etc...). Il s'agit d'assurer la sincérité du scrutin en mars 2026.

1. Intervention des référents du quartier Opéra-Chaussée d'Antin au sein de la police municipale

La police municipale (PM) est une police d'ultra-proximité. Depuis quelques mois, il existe des référents de quartier au sein de la PM, contacts privilégiés pour les habitants, commerçants et associations sur les questions de sécurité et de tranquillité publique.

Les référents de quartier :

- rappellent aux bistrotiers leurs obligations avant de les verbaliser (en matière de terrasses, nuisances sonores, remisage de bacs...),
- font respecter le code de la rue,
- de façon générale luttent contre les incivilités du quotidien,
- interviennent auprès des personnes à la rue (l'UASA n'intervient toutefois que pour des campements, c'est à dire au moins 3 tentes au même endroit), etc.

La police municipale rencontre des difficultés en termes d'effectifs. Il y a 33 agents verbalisateurs dans le 9^e.

- Leur nombre est fixé en fonction de la superficie de l'arrondissement, pas en fonction du nombre d'habitants ou du passage touristique.
- De nombreux agents partent en banlieue, les conditions de travail étant plus rentables qu'à la Ville (heures supplémentaires moins restrictives, conditions différentes d'astreintes...).

Après 20h, des équipes sont déployées non par quartiers mais sur tout Paris.

C'est la police nationale (PN) seule qui a des prérogatives pour entrer dans des lieux privés, effectuer des saisies en cas de vente à la sauvette, verbaliser les débits de boisson...

La PM dispose d'un bâton et d'une gazeuse, pas d'arme létale.

Comment joindre la police municipale ?

- En s'adressant à elle dans l'espace public
- En appelant le 3975
- Sur la plateforme SOLEN, avec un compte Mon Paris, via le lien
<https://sollicitations.paris.fr/ticketing/jsp/site/Portal.jsp?page=ticket&view=create&form=20>
ou via le QR code :



Les nuisances sonores causées par un établissement peuvent être signalées aussi via l'application *Dans ma rue*.

Le bureau signale à la PM des établissements particulièrement bruyants.

La PM rappelle qu'en cas de nuisances graves répétées et avérées, une fermeture administrative de l'établissement peut être ordonnée (après une prise de contact obligatoire et des mises en demeure préalables).

2. Point sur le Budget participatif du Neuf

Depuis le 4 septembre, tout Parisien de plus de 7 ans peut voter dans le cadre de la campagne 2025 du Budget participatif. 12 projets sont proposés dans le 9^e arrondissement.

Le dernier jour du vote est le 23 septembre, les résultats seront connus début octobre.

L'an prochain, en raison de la tenue d'élections municipales, sera une année blanche en termes de Budget participatif.

3. Utilisation du budget d'investissement

- La Ville de Paris ayant décidé de ne pas reporter sur cette année le reliquat de budget de l'an dernier, le budget d'investissement non utilisé en 2024 ne pourra pas être utilisé en 2025. Le projet de végétalisation de la rue Caumartin envisagé par le bureau ne pourra donc pas être réalisé. Au surplus, la tendance est à l'enlèvement des Citéflors de l'espace public, en raison de leurs difficultés d'entretien.
- D'autres pistes d'utilisation du budget d'investissement sont évoquées :
 - Financer l'achat d'un vélo cargo mutualisable entre associations du 9^e, si le projet n'est pas lauréat au budget participatif du Neuf (le projet est redétaillé).
 - Des conseillers vont se renseigner sur les besoins éventuels du lycée Condorcet.
 - Aider les associations solidaires dans le 9^e.
 - L'an prochain, peut-être construire un parcours patrimonial matérialisé par des panneaux dans l'espace public, en coordination avec d'autres conseils de quartier.

4. Réunion publique

La réunion publique prévue sur Les difficultés de déplacement des PMR, au vu de ses implications politiques et de la période de réserve électorale, est gelée.

5. Participation éventuelle à la fête de Noël du Conseil de quartier Blanche-Trinité

Le bureau accepte de participer financièrement à une fête de Noël du Conseil de quartier Blanche-Trinité à la jonction des deux quartiers (en versant un excédent à hauteur maximale de 1000€, et non en partageant le budget par moitié).

6. Travaux

- 5 bd Haussmann : les travaux de la CPCU (chauffage urbain) se sont prolongés car l'ouverture du chantier en juin a révélé la présence d'une fuite à proximité de la fouille. Une reprise complète sur une vingtaine de mètres de la rue Le Peletier a été nécessaire. Les travaux reprendront la semaine du 29 septembre et la fin du chantier est prévue pour le 31 octobre.
- Rue du Helder : sont prévus au planning travaux du premier trimestre 2026, après le départ des dernières emprises de chantier, la pose de barrières amovibles et la remise au propre de la voie (petites interventions).

7. Observations générales du bureau

- La circulation est très compliquée au niveau du métro Chaussée d'Antin, une étude et/ou un aménagement pour un meilleur partage de la voie publique serait souhaitable. Cette difficulté est aggravée par le fait que les Galeries Lafayette ne permettent plus de sortir du côté du boulevard Haussmann, mais seulement au niveau des angles de rue.
- D'importants problèmes de propreté (mégots, urine...) sont relevés aux niveaux du 73 rue de Provence et de l'angle rue de Provence / rue de Mogador.
- Rue de Caumartin et place de l'Opéra, les commerçants sortent leurs poubelles dès le soir au lieu d'attendre le matin pour le faire, celles-ci restent donc toute la nuit dehors.
- Le service de la soupe populaire à l'angle des rues Caumartin et Joubert entraîne un sentiment d'insécurité le soir.

8. Agenda

La prochaine réunion de bureau aura lieu début novembre (pas un mardi en raison des impossibilités des conseillers).